

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 14 juin 2011
N° 26**

Date de la convocation :
31/05/2011

Nombre de membres :
9

Présents :
6

Votants :
6

Le 14 juin deux mille onze à 9 heures 30,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présentes :

Mesdames : LINTILHAC, PIOT, NIVERT-COCHIN, MOUREAUX et
LINTILHAC

Etaient absentes excusées :

Mesdames : QUINET ET MAILLARD

Monsieur : GALERNE

Mme PIOT a été élue secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 28 avril 2011

Le compte-rendu du conseil d'administration du 28 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Délégations de pouvoir données au Président

Monsieur le Président expose que le Conseil d'Administration peut donner délégations de pouvoir au Président.

Dans un souci de favoriser une bonne administration du CCAS et après en avoir délibéré, les Membres du CCAS

DECIDE à l'unanimité des présents, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Président les délégations suivantes :

- 1° Attribution des prestations dans des conditions définies par le conseil d'administration
- 2° Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du code des marchés publics
- 3° Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans
- 4° Conclusion de contrats d'assurance
- 5° Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du CCAS et des services qu'il gère
- 6° Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts
- 7° Exercer au nom du CCAS des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration

3. Questions diverses

Sorties :

- Sortie patinoire ; cette manifestation sera un samedi et non un vendredi comme annoncé précédemment et certainement en janvier 2012.

- Sortie du 10 décembre - Paris by night (illuminations de Noël + marché de Noël)
Une erreur de tarif a été inscrite sur le dernier compte-rendu, il convient de le modifier comme suit :
Devis Class' cars retenu :
498 € et non 449 € départ 17h de Jumeauville et retour départ de Paris 23h00 pour 53 personnes,
548 € et non 488 € pour 63 personnes.
Les restaurants contactés pour l'instant sont onéreux, on continue à se renseigner et on décide à la rentrée de septembre. Il pourra être envisagé un départ plus tard et d'offrir des viennoiseries si rien n'est trouvé.

Il est fait un point sur les personnes actuellement hospitalisées.

Monsieur le Président fait lecture de la lettre de remerciements de Madame Gaëlle Forestier pour l'aide que nous lui avons allouée.

Calendrier des anniversaires :

Monsieur Raymond MURET	Le 6 juillet 1929	MOUREAUX et NIVERT-COCHIN
Monsieur Jack TOURNEUR	Le 28 juillet 1930	MOUREAUX et LANGLOIS
Monsieur Edouard LEJARD	Le 31 juillet 1914	MOUREAUX et LANGLOIS
Madame Suzanne PORCHER	Le 9 aout 1923	MOUREAUX et LANGLOIS
Monsieur Sylvain DUBOCQ	Le 13 aout 1929	MAILLARD et LANGLOIS
Madame Georgette DUVAL	Le 20 aout 1928	MOUREAUX et LANGLOIS
Madame Odette POTTIER	Le 3 septembre 1930	NIVERT-COCHIN et PIOT
Madame Huguette COCHIN	Le 4 septembre 1914	NIVERT-COCHIN et PIOT
Monsieur Raymond DUTERTRE	Le 16 septembre 1927	LINTILHAC et CABANILLAS

PLAN CANICULE

Un boitage a été fait auprès des personnes âgées pour les aviser de la mise en place du registre nominatif dans le cadre du Plan Canicule.

Dans cet objectif, un registre nominatif et confidentiel est ouvert. Son but est en cas de déclenchement du plan de gestion de la canicule par le Préfet, de permettre une protection, une intervention rapide et pertinente des services sanitaires et sociaux.

Cette inscription est facultative. Aucune pièce justificative n'est exigée. La radiation peut être opérée à tout moment sur simple demande.

A ce jour, 2 personnes se sont inscrites.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 10h40.

Le Président,